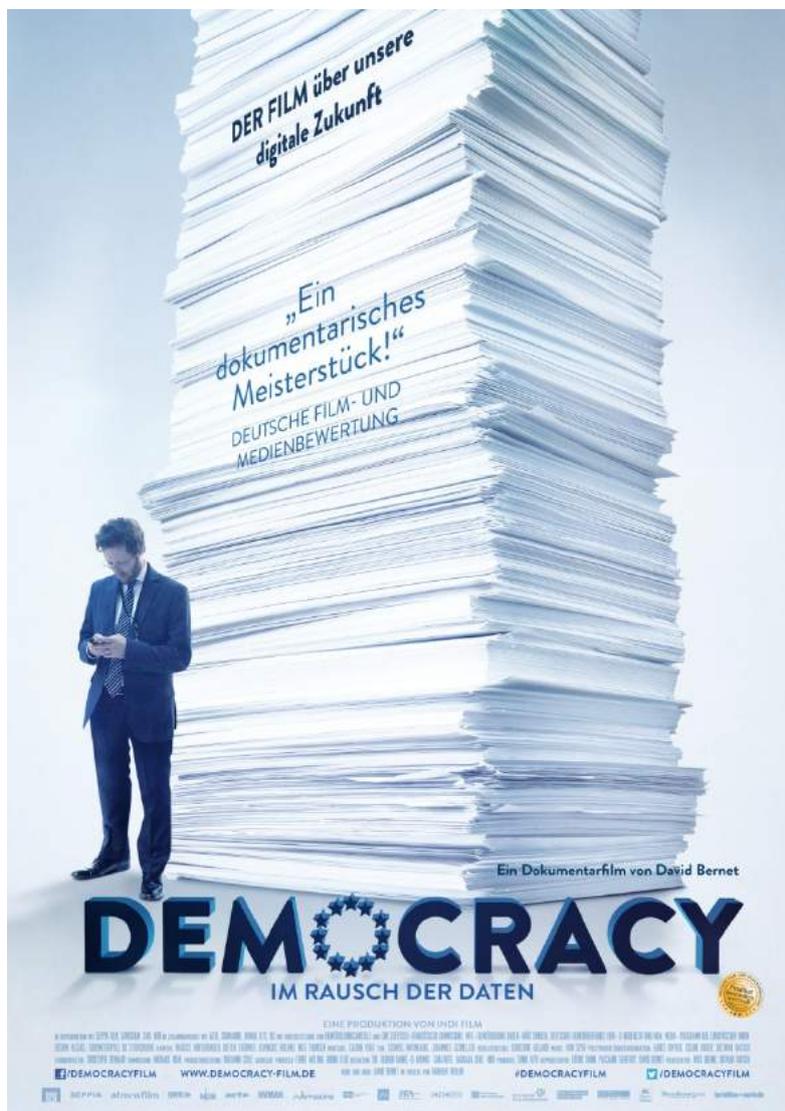


DOSSIER DE PRESSE



Un film de David Bernet

DEMOCRACY une production **INDI FILM**, en coproduction avec **SEPPIA** et **Atmosfilm**, **SWR**, **Norddeutscher Rundfunk**, en collaboration avec **ARTE**, **Submarine**, **HUMAN**, **RTS** et **YLE**. Avec le soutien du **Filmförderungsanstalt** et du **Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (Commission franco-allemande)**, de la **MFG – Filmförderung Baden-Württemberg**, du **Deutschen Filmförderfonds**, de la **Film- und Medienstiftung NRW**, **Programme MEDIA** de l'Union européenne, de la **Région Alsace** et de l'**Eurométropole de Strasbourg**.

DEMOCRACY est distribué en France par **IMAGE'EST** et sortira dans les salles françaises le 16 novembre 2016.

DONNÉES TECHNIQUES

Pays et année de production	Allemagne, France, 2015
Durée	100 minutes
Image / Son	Monochrome /Digital 5.1
Format	Cinémascope
Langue	Version originale sous-titrée en français (Langues : allemand, anglais, français, polonais, etc...).

Un dossier de presse en allemand est mis à votre disposition sur : www.kinofreund.com.

RÉSUMÉ

Democracy nous entraîne dans un monde réputé impénétrable : celui du kafkaïen processus législatif européen. À la façon d'un thriller politique, le film retrace la longue lutte politique du parlementaire Jan Philipp Albrecht et de la commissaire européenne Viviane Reding pour une nouvelle loi sur la protection des données personnelles. Deux longues années semées d'embûches, de discussions, d'intrigues en tous genres, accélérées par les remous de l'affaire Snowden, afin de garantir les libertés et protéger les citoyens européens dans le futur numérique. Une histoire unique qui réussit à rendre sensible et attachante l'architecture complexe de la démocratie contemporaine.

SYNOPSIS LONG

Aujourd'hui, il est devenu quasiment impossible de vivre au quotidien sans laisser de traces numériques, qui forgent ainsi un profil informatique toujours plus précis de ce que nous faisons, de ce que nous cherchons, de ce que nous aimons et de ce que nous sommes. A priori, ces traces devraient être hautement confidentielles. Et elles le seraient si, à l'ère du tout numérique, le système européen de protection des données était encore efficace. En fait, elles sont largement exposées à un gigantesque marché, un flot d'échanges de données numériques qui attire des criminels, mais aussi des entreprises multinationales comme Google et Facebook ou encore les autorités nationales, la police et les services publics.

Les états européens sont démunis face aux enjeux de la société numérique, qui a besoin de nouvelles règles pour défendre les droits fondamentaux des citoyens. C'est désormais à l'Union européenne qu'il incombe de réguler l'utilisation des données personnelles, dont la Charte des Droits fondamentaux stipule dans son article 8 que « toute personne a droit à la protection des données à caractère personnel la concernant. »

Au printemps 2011, la commissaire Viviane Reding présente avec quatre autres commissaires son projet de réforme. S'ouvre alors le débat « officiel » entre les représentants des différents bords.

Democracy propose de suivre le processus d'élaboration de cette nouvelle directive sur la protection des données personnelles, qui définit un cadre juridique fondamental pour les citoyens à l'heure de l'Internet mondialisé. L'enjeu du film est de dépasser l'idée qu'on se fait d'un processus à priori abstrait pour au contraire l'incarner et restituer les passions qui l'ont animé

Democracy vit de la passion de ses protagonistes pour la politique. Le film est une sorte de thriller politique et documentaire qui nous ouvre à un monde que nous croyons connaître mais dont nous n'avons en réalité pas la moindre idée. L'Europe de Bruxelles est probablement le centre politique le plus compliqué du monde – ce documentaire propose, avec intensité, suspense et sensibilité, de rendre vivante l'architecture kafkaïenne du pouvoir européen.

CONTEXTE

L'Union européenne dispose d'une Charte des droits fondamentaux qui s'apparente, depuis le Traité de Lisbonne, à une constitution. Cette Charte regroupe en un texte commun et pour la première fois dans l'histoire de l'Union l'ensemble des droits citoyens, politiques, économiques et sociaux de toutes les personnes vivant au sein du territoire de l'Union européenne : droit au respect de la dignité des hommes, à la liberté, à l'égalité, à la solidarité et au respect des droits civiques.

En ce qui concerne le projet de loi sur lequel vont travailler nos personnages dans le film, il s'agit d'un ensemble de lois visant à adapter l'article 8 de la Charte à la réalité de la société d'information : « *Toute personne a droit à la protection des données à caractère personnel la concernant.* » Lorsqu'elle prit ses fonctions en janvier 2010, la commissaire Viviane Reding annonça : « Je suis la garante de la Charte des droits fondamentaux de l'UE, qui est désormais juridiquement contraignante au sein de l'Union européenne. J'œuvrerai à la création d'un espace européen des droits fondamentaux fort et cohérent et appliquerai une "politique de tolérance zéro" à l'égard des violations de la Charte de l'UE. »

Néanmoins, les pratiques relatives aux données personnelles des états nationaux européens relèvent pour l'instant de cultures diverses. En Angleterre par exemple, des villes entières sont placées sous vidéosurveillance et des lois ont été élaborées dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, permettant de récupérer bon nombre de données de passagers aériens. Une position très combative domine *a contrario* en Allemagne en faveur de la protection de la sphère privée. On fait volontiers remarquer à Bruxelles que les Allemands ont certainement des raisons historiques à cela. Alors que l'Espagne est réputée ferme en matière de protection du consommateur, en Grèce, ce sont plutôt les souvenirs de l'ancienne dictature qui l'emportent encore à ce sujet. Des pays comme l'Estonie, la Lituanie ou la Pologne considèrent quant à eux qu'ils ont intérêt à accélérer le développement numérique dans leur pays plutôt que de le freiner en instaurant des règles.

Parmi les plus grands collecteurs de données, on ne compte plus seulement les états, mais aussi et surtout des géants mondiaux de la Toile comme Google, Facebook, Microsoft et Apple, mais aussi des sociétés de télécommunication, des assurances, des banques, des supermarchés ou encore des voyagistes. Ensemble, ils contribuent à étendre et à peaufiner chaque jour la mosaïque numérique de nos profils de vie à tous. C'est la coopération annoncée de la CIA et de Google qui va le plus loin en la matière, sous la forme d'une entreprise commune : la société « Recorded Future » a pour ambition de « scanner » les liens invisibles d'Internet et de Twitter afin de mettre en place un incroyable système de données recoupant

les connexions entre personnes, organisations, évènements et activités. Pour asseoir leur influence, tous ces groupements d'intérêts ont leurs représentants à Bruxelles : lobbies, think tanks et bureaux d'avocats notamment. Car il est bien entendu question d'argent, de beaucoup d'argent, et du développement fulgurant et inexorable d'un marché dont la monnaie la plus importante sont les données personnelles confidentielles.

Mais les états-membres de l'UE et les entreprises privées ne sont pas les seuls à défendre leurs intérêts à Bruxelles, on y trouve aussi des organisations de défense des libertés publiques qui veulent éviter au citoyen européen d'être suivi à la trace. Ou d'autres encore, qui voient au contraire dans l'anarchie des données de l'Internet non pas un recul de la sphère privée, mais plutôt un formidable instrument de démocratisation du savoir et d'épanouissement culturel.

Depuis le Traité de Lisbonne, le Parlement européen dispose de compétences qui confèrent une force politique considérable aux partis européens qui y sont représentés, mais aussi aux parlementaires eux-mêmes. Une parlementaire me formula la pensée suivante : « J'ai ici à Bruxelles le meilleur job du monde. C'est juste dommage que l'opinion publique ne perçoive pas vraiment notre travail. Mais croyez-moi : les lobbyistes, eux, savent à quel point nous comptons ! »

Mais qu'en fera l'Union Européenne ? À quoi pourra bien ressembler une solution commune européenne ? Le débat est âpre et surtout, il est idéologiquement très chargé. Le fondateur de Google déclarait récemment : « Si vous avez un projet dont les autres ne doivent rien savoir, alors laissez tomber. » C'est le concept de la « transparence radicale » : pour les uns la promesse d'un monde meilleur, plus transparent, plus libre, et pour les autres rien moins que l'enfer sur terre. Nudité totale et mercantilisation de tout et de chacun. Mais contrairement à ce que l'on pense, les lobbyistes bruxellois craignent surtout une chose : qu'un deal entre gouvernements nationaux et partis défenseurs des droits des citoyens ne prenne au final le dessus. Arguant de la sécurité nationale et du contrôle des dépenses, les pouvoirs publics nationaux pourraient bien, en faisant quelques concessions, se contenter de l'« ancienne » protection et se garantir l'accès aux données personnelles, et ce faisant, du point de vue du monde de l'économie, limiter le marché libre et Internet. Cela signifierait que la politique n'assume pas complètement son rôle pour définir la limite toujours plus ténue entre sphère privée et publique. Car cela fait maintenant dix ans que les apologistes d'Internet de la Silicon Valley le claironnent : « Privacy is dead ».

ÉQUIPE

Réalisation et scénario	David Bernet
Image	Marcus Winterbauer Dieter Stürmer François Roland Ines Thomsen u.a.
Son	Cosmas Antoniadis Johannes Schmelzer u.a.
Production	INDI FILM GmbH Arek Gielnik Dietmar Ratsch
Co-producteurs	Cédric Bonin Pascaline Geoffroy David Bernet
Productrice	Sonia Otto
Assistante de réalisation	Khristine Gillard
Montage	Catrin Vogt
Musique	Von Spar
Musique additionnelle	Le Chat Sec Gérard Spencer
Mixage son	Nathalie Vidal
Étalonnage	Christophe Reynaud
Directeurs de production	Benjamin Cölle, INDI FILM Thomas Lorenz, SWR
Rédaction	Dr. Gudrun Hanke-EI Ghomri (SWR/ARTE) Barbara Denz (NDR) Bert Janssens (HUMAN) Irène Challand (RTS) Gaspard Lamunière (RTS) Jenny Westergård (YLE)

RÉALISATION

DAVID BERNET



David Bernet a grandi en Suisse. Il vit en Allemagne et est réalisateur, scénariste et producteur de documentaires. Il a étudié la littérature comparée et la philosophie à Vienne et à Berlin. Depuis 1995, il a travaillé comme journaliste pour la presse et la radio, puis comme chercheur et auteur de documentaires, avant de commencer à réaliser ses propres projets. Il a reçu plusieurs prix, notamment le prix SRG SSR

du meilleur film Suisse 2011 au festival de Nyon ainsi que le Prix Allemand du Film nature 2012 et le Prix Allemand du développement durable et de l'environnement 2012, pour son film „Raising Resistance“, traitant de la lutte des payans indigènes du Paraguay pour survivre dans l'un des pays où l'expansion de la culture de soja OGM est la plus féroce.

Son film #Democracy est un documentaire de longue haleine qui révèle les mécanismes internes de la législation européenne dans le contexte du débat sur la protection des données et de la vie privée à l'ère numérique .

David Bernet est également producteur pour Atmosfilm, chargé de cours de narration audiovisuelle et dramaturge.

FILMOGRAPHIE SÉLECTIVE

2018	VOYAGE TO THE OTHER	Documentaire Cinéma Auteur-Réalisateur EN PRODUCTION
2015	DEMOCRACY	Documentaire Cinéma Auteur-Réalisateur
2011	RAISING RESISTANCE	Documentaire Cinéma Auteur-Réalisateur
2011	HUNGER/ FAIM	Web-Série documentaire Auteur-Réalisateur
2007	JEW BY CHOICE	Documentaire Auteur-Réalisateur
2005	LES PORTES-VOIX	Documentaire Cinéma Auteur-Réalisateur
2004	REGARD EN ARRIERE	Documentaire en 2 partie Auteur-Réalisateur
2002	NACH DER FLUT	Documentaire Auteur

GALERIE DE PERSONNAGES

VIVIANE REDING



Viviane Reding est commissaire européenne en charge de la Justice, des Droits fondamentaux et de la Citoyenneté. Lors de sa prise de fonctions en janvier 2010, elle avait énoncé très clairement qu'elle avait pour mission de veiller personnellement au respect des principes de la Charte des droits fondamentaux dans toutes les activités et les lois de l'Union européenne. Viviane Reding a prouvé sa fidélité à ses principes, notamment en prenant position sur l'expulsion de familles de Roms en France par le président Sarkozy et en déclarant : « Ces personnes sont des citoyens de l'Union européenne, ils ont des droits ! »

La révision de la directive relative à la protection des données pour l'adapter au futur numérique de l'Europe est un des principaux chantiers de sa législature (2010-2014). La directive fait partie d'un paquet de lois devant permettre l'élargissement du « Single Digital Market » (marché unique du numérique). Il n'est pas faux de dire qu'il s'agit de la mise en place du 3^e marché européen : la Communauté a vu le jour avec l'ouverture du marché des biens il y a cinquante ans, puis les frontières nationales se sont effacées pour permettre la libre circulation des personnes. Il s'agit désormais de supprimer les frontières des réseaux numériques pour le commerce en ligne des biens et des données. Cette ouverture a débuté lors de la précédente législature de Reding, lorsque, en tant que membre de la Commission européenne, en charge de la Société de l'Information et des Médias, elle fit passer « à la va-vite » le Paquet Télécom européen.

Reding est luxembourgeoise et membre du parti conservateur. Elle parle couramment français, allemand, anglais, espagnol et italien – et sait utiliser ses compétences linguistiques à bon escient, pour être sûre de ne pas se faire mal comprendre. Elle a pour réputation d'être une femme politique dure et très décidée. Au sein de l'administration européenne, nombreux sont ceux qui admirent sa capacité à imposer sa volonté. D'autres sont plus mesurés : « Madame Reding a beaucoup d'ambition. Certains disent que c'est une guerrière. » En tout cas, une chose est sûre : concernant la directive sur la protection des données, à chaque fois que cela sera nécessaire, Viviane Reding défendra clairement les positions de la commission et les assumera.

JAN PHILIPP ALBRECHT



Jan Philipp Albrecht est un eurodéputé allemand de la circonscription de Hambourg et du Schleswig-Holstein. Il siège au Parlement européen au sein du groupe des Verts / Alliance libre européenne. En 2012, il est nommé rapporteur pour le nouveau projet européen sur la protection des données. Il est spécialiste des questions de liberté civile et de droit dans le monde numérique.

JOE MC NAMEE



Depuis plusieurs années, **Joe Mc Namee** est à la tête de l'EDRI, « Digital Civil Rights in Europe » qui regroupe une trentaine d'ONG européennes engagées pour la défense des droits des citoyens. Le bureau de son organisation est mitoyen de celui de son principal opposant, la Fédération européenne des fournisseurs de services Internet. Joe Mc Namee prend cela avec humour.

« C'est toute la beauté morale de Bruxelles : les rivaux s'y rencontrent presque quotidiennement, que ce soit dans l'ascenseur ou au buffet de je ne sais quelle conférence d'information. C'est l'occasion de se regarder droit dans les yeux et de se persuader que quelles que soient nos rivalités, nous sommes des primates à l'intellect relativement développé. »

Joe Mc Namee s'est forgé à Bruxelles une réputation d'analyste pertinent des processus politiques en lien avec la société numérique. En tant que défenseur des droits des citoyens, il bénéficie en quelque sorte d'un statut d'outsider. Néanmoins, tout le monde lit sa newsletter, y compris la commissaire Reding. Mais la notoriété a un prix. Joe n'a plus de vie privée ou presque, il vit quasiment dans son bureau. Au portemanteau de son bureau sont accrochées des tenues pour toutes sorte d'occasions. Sa présence dans son petit appartement aux abords de Bruxelles se résume à peu de choses près, comme il le dit lui même, au fait que c'est lui qui y allume puis y éteint la lumière.

KATARZYNA SZYMIELEWICZ



Katarzyna Szymielewicz est présidente-fondatrice de la Fondation Panoptikon à Varsovie, une ONG qui traite de la protection des droits de l'homme dans le contexte des nouvelles technologies. Depuis 2012, l'avocate et militante est également vice-présidente de l'European Digital Rights (EDRI). Ses efforts visent à devenir député européens polonais pour donner une visibilité à la question des droits citoyens dans le cadre de cette réforme.

PIETRO BALBONI



Pietro Balboni est avocat, spécialiste du e-commerce et en tant que tel, un des lobbyistes les plus en vue de Bruxelles. Il est membre d'un réseau européen d'avocats travaillant à la mise en place d'un marché unique numérique (« Single Digital Market ») et mandaté par de grandes entreprises européennes de médias et des prestataires Internet.

Comme de nombreux « Européens » de Bruxelles, Balboni a une formation de surdoué en poche, il est jeune, libre, et en déplacement 24h/24 et 7j/7 pour sa mission, sa vie dans une valise à roulettes qu'il promène entre les différentes capitales européennes et une chambre d'hôtel à Bruxelles.

Pour Balboni, la numérisation de la société s'est accompagnée de changements irréversibles. Selon lui, la sphère privée dans son acceptation traditionnelle est morte et enterrée et relève du passé. Et le changement est clair : de plus en plus d'activités de notre quotidien relèvent de systèmes de données mondialisés. Il faudrait donc se demander ce que l'on pense protéger au juste en voulant réguler certaines actions au sein de l'Union européenne. Balboni préconise aux législateurs une approche pragmatique des choses : « L'argent aujourd'hui, c'est dans les données qu'il se trouve. Les données, c'est un marché croissant, mondial. » Selon Balboni, il ne s'agit plus de protéger l'individu d'une utilisation abusive des données le concernant, mais au contraire de lui permettre de s'enrichir lui aussi de cette utilisation, qui est de toute façon une réalité depuis longtemps. « Il s'agit tout simplement de sortir le gâteau du four et de le partager en essayant de faire en sorte que tout le monde y gagne. Nous ne parlons pas de principes ou de je ne sais quelles valeurs européennes. Nous parlons d'argent. »

Balboni sait que les lobbyistes n'auront d'influence sur les fonctionnaires et les parlementaires que si ces derniers peuvent en tirer des avantages. Leurs savoirs spécifiques et leurs connaissances précises des intérêts industriels sont, pour les fonctionnaires, la valeur ajoutée des lobbyistes. La plupart des parlementaires doivent souvent prendre des décisions concernant plusieurs dossiers compliqués à la fois. Ils disposent de seulement deux assistants, ils sont donc en net sous-effectif – c'est dans cette brèche que se glissent les lobbyistes. « On est toujours à la fois conseiller et avocat d'une cause. Par contre, je ne suis pas payé par le Parlement, mais par des clients qui veulent gagner de l'argent. »

CONTACTS

Production France

SEPPIA

18 rue Auguste Launey

67000 Strasbourg

Tel.: +33 (0)3 88 52 95 95

production@seppia.eu

Production Allemagne

INDI FILM GmbH

Talstraße 41

70188 Stuttgart

Tel.: +49 (0)711 997 977 66

stuttgart@indifilm.de

Distribution France

Image'Est

Maison Romaine - 2 rue de Nancy

88000 Epinal

Tel. 03 29 33 78 34

cecile.zanotti@image-est.fr